

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

Abonnements:

	1 an	6 mois	3 mois
La « Feuille » cherchée dans nos bureaux	5.50	2.90	1.50
La « Feuille » portée à domicile	6.50	3.50	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3
Le « BULLETIN OFFICIEL » est joint en supplément au prix de 1 fr. 20 par an.			

Administration & Expédition:

SION. IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par « l'Administration du Journal. »

Annonces:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

Rabais pour insertions répétées.

L'abonnement à l'année 1905 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 10 lignes à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

FERNET-BRANCA

Des FRATELLI BRANCA DE MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF se méfier des contrefaçons — Exiger la bouteille d'origine

Représentant général pour la Suisse: GIUSEPPE FOSSATI, Chivasso (Tessin)

Concession pour l'Amérique du Sud: C. F. HOFER & C. Gènes, pour l'Amérique du Nord: L. GANDOLFI & C., New-York

Boyaux, Caillets
Boyaux courbes 9 fr. les 100 toises. Boyaux droits 30 fr. les 100 toises. — (La toise 1 m. 1.50) (423)
Mme Vve RIEDE, tripiier LAUSANNE.

HAUT REVENU
pour personnes de tout métier pour occupations légères dans la maison et dehors comme, écrire des adresses, indication d'adresses, agences et existence indépendantes de toutes les branches industrielles (sans risque) 436
Jusqu'à 300 frs. de gain par mois. Beaucoup de lettres de remerciements.
Pour plus amples renseignements s'adresser à la Société «L'Industrie Moderne» GENEVE. — Correspondance en Français et en Allemand.

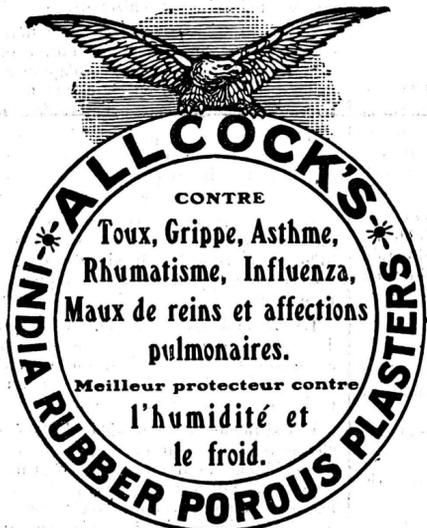
En 2-8 jours
les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti-goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnement et tintement d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.
S. FISCHER, méd.
à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

PIANOS
Allez voir le grand choix chez
A. EMCH
19, — Avenue du Kursaal, — 19
MONTREUX
prix de fabrique.
Facilités de paiements. — Catalogue illustré, gratis et franco sur demande.

COFFRES-FORTS
PREMIÈRE QUALITÉ
de
Jean MEYER
Fabrique à Lucerne
Construction des Archives
Catalogue franco

EL. PERL, BIENNE
CHAUFFAGES CENTRAUX
de tous systèmes
Eau chaude, Vapeur à basse pression etc.

Avec 5 Fr. GAGNER 500,000 Fr.
en achetant un Panama à lots payable par mensualités.
Six tirages par an, lots de 500,000, 250,000, 100,000 francs etc. Par an, 3,390,000 francs de lots. Le souscripteur est toujours assuré de toucher le double de ses versements ou un lot de 1000 à 500,000 fr. 439
TIRAGE PROCHAIN: 15 Décembre GROS LOT: 500,000
Ecrire de suite et demander la notice gratuite à la
Caisse française, 19, rue Haxo, MARSEILLE



ALLCOCK'S
CONTRÉ
Toux, Grippe, Asthme,
Rhumatisme, Influenza,
Maux de reins et affections
pulmonaires.
Meilleur protecteur contre
l'humidité et
le froid.
INDIA RUBBER POROUS PLASTERS

Exigez cette marque
et le nom: **Allcock**

(dans les Pharmacies.)

Avez-vous déjà acheté
des
Chaussures
de la maison d'envoi
Guil. Gräb Zürich
Trittligasse 4.

Si non, veuillez demander son grand catalogue illustré gratis et franco de plus de 300 gravures.
135 J'expédie contre remboursement:
Souliers p. filles et garçons, très forts, nr 26-29 à frs 3.50, nr. 30-35 à frs 4.50
Pantoufles en canevass pour dames, fr. 1.90
Souliers à lacet p. dames, très fort à fr. 5.50
plus élégant, avec bouts fr. 6.40
Bottes à lacet p. hommes, très fortes fr. 8.—
plus élégantes, avec bouts fr. 8.25
Souliers pour ouvriers, forts, fr. 6.40
Echange de ce qui ne convient pas.
Rien que de la marchandise garantie solide
Service rigoureusement réel.
(Za2386 g) Fondée en 1880. 373

Deux beaux harmoniums, système américain, dont un avec clavier transpositeur. Un harmonium-pédalier et un piano à vendre ou à louer dans des conditions très favorables
F. Guignard, rue du Vieux Collège Genève

Traitement d'après les procédés naturels de J. Kessler.	
Guérison certaine de Rhumatismes invétérés, Maux d'estomac chroniques, Goîtres, Enflures des glandes, Blessures et ulcères, etc.	Pharmacie d'Autre Biemme Pharm. Hebelstein Berne
par FR. KESSLER-FEHR , (ci-devant Kessler, chem.) Fischingen, Thurgovie.	
Une brochure avec témoignages de cures heureuses est à la disposition de qui en fera la demande.	
Guérison dans la majorité des cas.	148

Vachers pour la France
sont demandés de suite et à toute époque de l'année. Salaire 45 à 60 fr. par mois, logés et nourris. 431
S'adresser Bureau de Placement GILLIOZ à Monthey. H-84829-L

AU JUPITER

Rue Bonivard, 12
GENÈVE, XV



l'argent est restitué si l'appareil ne convient pas

Malgré son prix extra réduit le **Phonographe de fr. 7.50**, peut rivaliser avec les appareils coûteux. Solidité garantie. Cylindres les meilleurs du monde fr. 1.25 pièce sortant d'une fabrique dont la production dépasse 50,000 cylindres et 1000 phonographes par jour. Pour fr. 15. nous livrons contre remboursement le Phonographe avec 6 cylindres. Avec le Pavillon en aluminium fr. 1.50 en plus. Catalogue et répertoire gratis.

Certificats: 1) Nous certifions que les plus beaux et meilleurs phonographes sont fournis par la maison «AU JUPITER» à Genève. Possédant nos phonographes depuis 2 ans nous ne pouvons qu'en exprimer notre entière satisfaction et recommander à tout le monde la dite maison laquelle mérite une confiance absolue. Signé: Jost Grüter à Emmenweid; Jost Häfiger à Rothenburg; Karl Häfiger à Emmenbrücke; Joseph Rogger à Gerliswyl; Xavier Steiner à Buttisholz; Gebrüder Zurkirch à Emmen; Gebrüder Bucheli à Emmenbrücke.

2) Je vous certifie avec plaisir ma satisfaction des 6 phonographes populaires achetés à votre magasin pour moi et mes collègues. Je puis recommander ces phonographes à tout le monde: signé: H. Louis Folliquet, vicaire à Pers Jussy Haute Savoie.

3) Ayant fait jouer votre phonographe populaire à une soirée devant 200 personnes il a été l'objet de l'admiration unanime: signé: Alfred Meyer, Schaffhouse (423)

CHOCOLAT SUCHARD

TOUJOURS LE MEILLEUR
POUR CUIRE ET POUR CROQUER.

(* Feuilleton de la Feuille d'avis 46

L'ARTICLE 47

TROISIÈME PARTIE

LA HAUTE POLICE

Pour lui plaire et la remercier de ses soins, il avait recours, à peu près aux séductions de langage employées autrefois par Victor Mazilier et négligées maintenant par ce dernier, qui commençait à se lasser de celle dont il avait fait la fortune et qui avait contribué à la sienne.

M. de Mézin, du reste, était peut-être sincère en faisant des compliments à Cora: corporellement, elle était plus accomplie qu'elle ne l'avait jamais été. Les neuf années qui s'étaient écoulées depuis son arrivée en France l'avaient, en quelque sorte, complétée et rendue parfaite. Ses épaules, ses bras, sa taille étaient plus admirables que jamais; ses mains, soignées par un véritable artiste, auraient pu servir de modèle à un sculpteur, et François, le plus habile de nos statuaires, lui avait demandé l'autorisation de les mouler; enfin, à vivre dans le

milieu parisien, auprès de gens du monde, elle avait acquis un ton, un tour d'esprit, certaines distinctions qui devaient être fort appréciés d'un fin connaisseur, d'un vieux viveur comme M. de Mézin. Il les appréciait et ne s'en cachait pas.

Un jour, il poussa l'amabilité jusqu'à la conduire aux courses. Cora, qui, pour cause, n'aimait pas à se montrer au grand jour, n'avait jamais été à ce genre de spectacle. Couverte d'un voile épais, étendue au fond de la voiture de M. de Mézin, elle prit grand plaisir à voir sans être vue, tout ce monde qui l'entourait. Elle voulut même goûter à toutes ces joies connues sur le turf et se donner les émotions d'un pari. M. de Mézin choisit un favori, elle prit le «champ» contre ce favori et gagna une discrétion.

Comme il manifestait au retour le désir de s'acquitter de sa dette et qu'il autorisait sa créancière à être, au besoin, indiscrete, elle réfléchit un instant et lui dit:

— Je suis un peu lasse de passer toutes mes soirées chez moi, de recevoir tous les jours et de n'être jamais reçue. Je demande pour ma discrétion que vous organisiez chez vous une soirée où seront invités nos amis habituels; on causera, on jouera, si ces messieurs ne peuvent pas se passer de cartes, et on soupera jusqu'au matin. Cette petite fête apportera quelque diversion à ma vie.

— Je n'y vois qu'une seule difficulté, répondit M. de Mézin: mon appartement de garçon est des plus exigus et jamais nos amis n'y trouveront place.

— Nous n'inviterons pas tout le monde.

— Vous vous ferez des ennemis; je ne vous le conseille pas, et moi-même...

— Permettez, vous n'avez pas voix au chapitre; vous êtes à ma discrétion.

— Je ne refuse pas de donner la fête, au contraire, mais je propose qu'elle ait lieu aux Provençaux.

— Non, non, elle n'aurait plus le même caractère d'intimité. Cherchez autre chose.

— J'ai trouvé! fit-il tout à coup.

— Quoi?

— Je vous invite à passer la soirée chez de Brives. Sa fille est en voyage; il vit seul, il est admirablement logé et il ne refuserait pas de me prêter son appartement, surtout lorsqu'il saura qu'il s'agit de vous en faire les honneurs.

— C'est entendu, répondit Cora, fixe le jour, et surtout n'oubliez pas que les dettes de feu se payent dans les vingt-quatre heures. Si vous êtes gêné, je vous donnerai une semaine: c'est tout ce que je puis faire pour vous.

XIII

Cette soirée qui fut du reste très bien orga-

nisée et qui se termina par un souper des plus gai, laissa un excellent souvenir à Cora.

Un coup d'œil lui avait suffi, lorsqu'elle était entrée chez M. de Brives, pour deviner qu'une femme avait présidé à l'aménagement de sa maison, que s'il était garçon, il ne l'aurait pas toujours été.

Cet appartement de la rue Léonie était pour ainsi dire encore tout imprégné de la présence de Mme de Brives et de sa fille. Elles lui avaient donné leur cachet, elles avaient laissé dans tous les coins l'empreinte de leur séjour; elles y avaient répandu comme un parfum de grâce et d'honnêteté.

Ces détails, inappréciables pour d'autres personnes, ne pouvaient échapper à Cora; ils excitèrent son intérêt, sa curiosité et lui procurèrent des sensations nouvelles.

N'est-ce pas la première fois de sa vie peut-être qu'elle jouissait du plaisir de pénétrer dans un intérieur de femmes du monde, de se rendre compte de leurs habitudes, d'être en contact indirect avec elles? Elle éprouvait les émotions les plus diverses. Tout l'étonne, l'intéresse et l'émeut. Elle a des rougeurs, les frémissements qu'elle ne saurait expliquer; elle voudrait fuir et elle ne peut s'y décider.

Trois ou quatre mois après cette soirée, Cora manifesta le désir qu'il lui en fût donné une nouvelle et s'adressa, cette fois encore, à son ami de Mézin.

— Quand m'offrirez-vous? lui dit-elle, l'occasion de regagner une discrétion?

— Quand vous voudrez. Si vous le désirez même, mettons que je suis déjà votre débiteur, et donnez vos ordres.

— Ils n'auront rien de terrible. Je demande une seconde édition de la fête qui a eu lieu chez M. de Brives.

— Mais elle ne peut plus avoir lieu chez lui, ma chère amie.

— Pourquoi donc?

— Sa fille est revenue.

— Ah! il vient habiter avec sa fille?

— Non, elle est mariée, et l'appartement de Brives ne serait plus assez grand pour le jeune ménage.

— Alors?

— Elle habite la même maison et de Brives est obligé à une certaine réserve. Sous ses apparences légères, notre ami a le culte de la famille, ou plutôt une véritable adoration pour sa fille.

— Est-ce qu'elle est jolie?

— Plus que jolie, charmante! Grande, élancée, bien faite, avec des pieds et des mains d'enfant, comme les Andalouses.

— Le visage n'est pas comme le mien, heureusement pour elle.

— Il ne lui est arrivé aucun accident, je le reconnais.

Bulletin politique

La situation en Finlande

Dans l'état d'effervescence où se trouvaient les esprits, il y a quelques jours, les pires événements étaient à craindre en Finlande, province où les tendances révolutionnaires se sont manifestées maintes fois. La révolte avait déjà commencé partiellement et les circonstances étaient on ne peut plus favorables pour donner le signal d'une rébellion générale contre le gouvernement russe.

Aussi convient-il de rendre hommage à l'esprit de sagesse qui a dicté la réponse favorable du tsar à la pétition des Etats finlandais. Si cette pétition avait été mal accueillie à St-Petersbourg, il est presque certain qu'à cette heure seraient déchaînées les horreurs d'une guerre civile.

Voici en résumé quelles sont les mesures que la pétition déclarait illégales et dont elle demandait la suppression :

L'oukase du 15 février 1899, qui proclamait le principe de l'autocratie en déclarant que dorénavant toutes les lois d'intérêt commun à l'empire et au grand-duché échapperaient à la compétence de la diète finlandaise; l'arrêté relatif à la dictature; l'emploi de gendarmes russes; la loi militaire du 12 juillet 1901; l'accessibilité des Russes aux services publics finlandais, mesure contre laquelle les Finlandais protestaient d'autant plus que les fonctionnaires russes en question ne savaient pas la langue du pays.

Toutes ces prescriptions sont désormais abrogées de par la volonté du tsar. Ce dernier est allé plus loin encore dans les concessions: il a chargé le Sénat finlandais d'arrêter les termes d'un projet de loi sur la diète, visant la réforme de la représentation selon le principe du suffrage universel et égal.

Le sénat doit rédiger en outre un projet de loi fondamentale tendant à accorder aux représentants un contrôle sur les actes du gouvernement, avec liberté de la presse et avec les droits de réunion et d'association.

La censure préventive doit être abolie immédiatement.

Ces projets doivent être terminés d'ici à la réunion de la diète le 20 décembre prochain.

Ainsi se trouvent réalisées les revendications qui, depuis plusieurs années, agitaient la Finlande. Le peuple de ce pays devrait être content; il le sera, il faut le croire. Il y a bien l'élément socialiste, encouragé par ce succès, qui veut maintenant davantage et réclame un gouvernement provisoire indépendant; mais s'il n'est pas secondé par le reste du peuple, il sera bien forcé de baisser pavillon.

Le Comte Witte et le suffrage universel

Le « Temps » apprend de bonne source, sans toutefois pouvoir garantir l'exactitude de ce renseignement, que le comte Witte aurait conseillé au tsar d'accorder le suffrage universel.

Du reste cela ne serait que logique et conséquent, puisque cette même concession a été faite aux Finlandais.

A l'étranger, on ne semble pas comprendre la nécessité absolue d'accorder le droit de vote à tous les Russes sans distinction de classe. Cela seul peut amener l'apaisement sans lequel il serait impossible de réaliser des réformes.

La délégation des zemstvoïstes a clairement exprimé ces raisons au comte Witte qui a déclaré alors que le suffrage universel était impossible, sans toutefois motiver ce refus autrement que par des considérations d'ordre spéciaux, telles que les allusions aux inconvénients que le suffrage populaire a suscités dans les autres pays où pourtant on ne retrouvait point les conditions anormales de méfiance générale, de désarroi national qui divisaient le peuple et le gouvernement en Russie.

Si le comte Witte s'est vraiment converti aux idées des zemstvoïstes, c'est-à-dire de l'élément le plus éclairé et le plus stable de la Russie, et s'il peut obtenir du tsar de changer la loi électorale conformément à leurs vœux, il aura par cette conversion tardive acquis le soutien indispensable pour mener sa tâche à bien. Les éléments antiprogressistes ne pourraient lui offrir un tel appui.

Un nouvel Etat parlementaire

Les petits pays n'ont pas souvent l'occasion de faire parler d'eux dans le monde. Ils n'en sont pas plus malheureux pour autant.

Cependant s'ils ne prenaient soin d'attirer l'attention publique de temps à autre, on arriverait presque à les oublier.

C'est peut-être en raison de cette considération que la petite principauté de Montenegro se fait parler d'elle depuis quelques jours.

Le Souverain de ce petit pays était jusqu'ici un autocrate au même titre que l'empereur de toutes les Russies. Or comme le vent est au parlementarisme, il vient d'octroyer à son peuple une constitution et de fixer au

6 décembre prochain la convocation du Parlement qui sera élu dans quelques jours.

De fait l'idée de la création de ce parlement ne date pas d'hier. Au mois d'août dernier déjà, la « Gazette de Cologne » relatait une conversation dans laquelle le prince Nicolas de Montenegro avait manifesté l'intention de doter son pays d'une constitution.

« Je ne veux pas, disait-il, être un souverain du moyen-âge. » Mais on pensait que cette réforme ne s'accomplirait qu'ultérieurement, peut-être même seulement après la mort du prince Nicolas. Les choses allèrent plus vite qu'on n'avait pensé. Et au début du mois d'août dernier, le Journal officiel de la principauté publia deux décrets du prince constituant une Assemblée nationale et accordant la liberté de la presse.

Le Montenegro, qui entre ainsi dans la famille troublée des pays parlementaires, n'a pas eu jusqu'ici de vie politique. Le prince était en fait un souverain absolu. Il avait en 1879, par un « statut administratif », créé un conseil d'Etat de huit membres, dont 4 nommés et quatre élus. Mais son pouvoir n'en avait pas été limité. Il s'agit aujourd'hui d'une forme plus large. La nouvelle Chambre « collaborera à la direction des affaires ». C'est un parlement comme en Bulgarie et en Serbie qui va fonctionner à Cetigné.

CONFEDERATION

Postes et télégraphes

Par rapport en date du 7 courant, le Conseil fédéral propose à l'Assemblée fédérale, en ce qui concerne le postulat n° 619 relatif aux intérêts des capitaux d'exploitation de l'administration des postes et télégraphes, suivant lequel, à l'avenir, ces capitaux ne porteraient plus d'intérêts, de ne pas donner suite à cette proposition. Pour le cas où, contre l'attente du Conseil, l'Assemblée fédérale serait d'un autre avis, le Conseil demande aux Chambres fédérales de décider d'étendre le postulat à tous les établissements en régie de la Confédération.

Nouveau fusil

La cavalerie va recevoir un nouveau fusil; le modèle actuel est d'une fermeture défectueuse. On l'améliorera en y adaptant le système du fusil d'infanterie.

La hausse sera graduée pour le tir jusqu'à 1500 mètres.

La régie de l'alcool

Le Conseil fédéral déposera sur le bureau des Chambres, lors de leur prochaine réunion, un projet comportant la révision de la loi sur le monopole de l'alcool.

D'après ce projet, le Conseil fédéral pourra accorder à tout industriel employant par année plus de 1,000 litres d'alcool dénaturé, l'autorisation d'importer directement de l'étranger les quantités qui lui sont nécessaires, moyennant l'acquittement intégral des droits de péage et le paiement d'une taxe administrative de fr. 2.50 par quintal métrique.

Les socialistes et Sulzer-Ziegler

Nous avons annoncé les menaces proférées contre M. Sulzer-Ziegler, le grand industriel, l'un des coopérateurs à l'œuvre du percement du Simplon, que Winterthour vient de réélire haut la main comme député au Conseil National. Ces mesures ont eu un commencement d'exécution. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs demeurés inconnus ont démolé une partie de la grille de fer et des piliers de maçonnerie entourant la villa de M. Sulzer-Ziegler.

Les envois postaux en Russie

L'office des postes allemandes fait savoir à la direction générale des postes suisses que le service des trains et de la poste est rétabli sur la ligne Kibarty-Petersbourg. Les envois de valeurs et les articles de messagerie à destination de la Russie peuvent de nouveau être acceptés à l'expédition par la voie de l'Allemagne.

L'idée d'un droit civil suisse commun

D'après la Züricher Post: Voici un Tessinois, né, élevé, établi, à Genève. Si, pour une cause ou l'autre, il doit être assisté d'une façon durable, il est expédié, éventuellement avec femme et enfants, à la commune d'origine. Pourquoi le canton de Genève ne se charge-t-il pas des Tessinois établis sur son territoire, et le Tessin des Genevois établis là-bas. Comment se fait-il qu'un canton, dans les écoles duquel un confédéré aura été élevé, dont il parle la langue, à la vie politique duquel il participe, n'assume envers le confédéré que des obligations restreintes, notamment d'assistance, et rejette le gros du fardeau sur un canton d'origine pour lequel l'individu en cause est devenu un étranger, et qu'il doit néanmoins reconnaître en droit comme son ressortissant, alors qu'il ne l'est plus? Pourquoi n'existe-t-il pas un concordat intercantonal en vertu duquel la commune du domicile du confédéré se substitue à la commune d'origine (que le confédéré souvent ne reconnaît plus)? Parce que nos cantons, dont plusieurs à courte vue, vivent encore dans l'idée qu'ils auraient à entretenir plus de confédérés établis sur leur territoire, que de leurs ressortissants propres établis dans un autre canton.

Or, la statistique (Bundner Tagblatt, 21 juin nous montre que Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Glaris, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell, Grisons, Thurgovie, Argovie, Tessin, Valais, soit 13 cantons et demi ont un plus grand nombre de leurs ressortissants établis ailleurs, que de confédérés établis chez eux. Pour ces cantons, l'assistance à la commune de domicile constitue un avantage direct. Dans 5 cantons et demi le nombre des Suisses présents: dans les cantons de Zurich, Soleure, Bâle-Ville, Vaud, Neuchâtel; Genève l'emporte sur celui des ressortissants absents. Zoug, Fribourg et St-Gall assistent moins de ressortissants absents qu'ils n'auraient à assister de confédérés présents, mais le nombre de leurs ressortissants candidats à l'assistance en Suisse augmente et dépassera dans quelques lustres, le nombre des Confédérés candidats à l'assistance dans ces cantons.

On peut dire que dans un avenir très prochain, 16 cantons et demi auront intérêt à substituer l'assistance par la commune du domicile, à celle par la commune d'origine.

Une autre question qui se pose est celle d'un même originaire Suisse. Qu'est-ce qui différencie les Confédérés d'avec les ressortissants d'un canton ou d'une commune? Les droits politiques sont les mêmes à l'exception de quelques privilèges et avantages (en voie de disparaître) des bourgeoisies. Les deux principes: droit à l'assistance, et jouissance des droits civils sont connexes.

Le nombre de ceux qui vivent, dès leur naissance, dans leur commune d'origine, décroît chaque année davantage. Quelques cantons, Genève, Bâle-Ville, Tessin, par exemple, obviennent à cet inconvénient en accordant la naturalisation après un certain nombre d'années d'établissement. Si cependant, les cantons n'arrivaient pas à s'entendre, la Confédération aurait à devoir d'intervenir. Une extension de la loi suisse sur la naturalisation dans ce sens que, après dix ans de séjour pour les Confédérés, après quinze ans pour les étrangers à la Suisse, la naturalisation (avec les droits de l'origine) serait acquise, constituerait un sensible progrès. C'est ce que ne conçoit pas la plupart de nos petits cantons. Si rien ne se fait, nous nous trouvons en face d'une situation curieuse: dans chaque canton et chaque commune, les ressortissants directs ne formeront qu'une minorité. La majorité sera constituée par des étrangers au canton qui auront pour se légitimer, à produire un acte de leur commune d'origine. Tout parle en faveur d'un même et seul originaire suisse pour tous les ressortissants des cantons.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

À la requête des consorts et en vertu de la délégation de ceux-ci, M. le notaire Carron, à Bagnes, est chargé de l'administration du sondage du canal d'irrigation du Plan de Volèges.

— A la demande de la Société de développement de Montana-Vermala, il est décidé de faire des démarches auprès de la Direction des postes en vue d'obtenir une amélioration du service postal pour cette station.

Echos des élections

Voici les résultats définitifs des élections au Conseil national pour l'arrondissement du Centre et du Haut :

Dr. A. Seiler 9,577; Kuntschen 9,289; Dr. Lorétan 9,279; Evéquois 8,979.

Sur 17,734 électeurs inscrits, 10,449 ont pris part au scrutin.

CHRONIQUE VALAISANNE

La tour de Goubin — La gare de Brigue — Un ouragan dans la nuit.

Dans ma dernière chronique, je vous disais deux mots de la vente d'une partie des anciennes terres seigneuriales de Goubin qui eut lieu aux enchères il y a quelques jours seulement. Un coup d'œil sur le passé de cet ancien fief féodal nous paraît intéressant; il nous découvre un des épisodes les plus émouvants de l'histoire du Valais sous la juridiction épiscopale.

La Tour de Goubin (Gubyn) a une origine assez obscure; toutefois, il est certain qu'elle existait déjà au Xe siècle et devait être la propriété d'une famille de Goubin qui leur donna son nom. Au XIIIe siècle, elle appartient aux Albi, co-seigneurs de Granges, au XIVe siècle, elle passe par héritage aux de Chevron; le cardinal Schiner en fut quelque temps possesseur, puis ce fut le tour des Platât (Hen Garten), puis celui de la famille de Courten et enfin depuis quelque vingt ans, celui des Mercier, de Lausanne, qui l'acquiert pour un prix avantageux.

Durant cette longue existence, cette superbe tour, massive et orgueilleuse, drapée fièrement dans sa patine séculaire, a vu passer bien des choses et soutenu bien des assauts.

Celui que nous connaissons le mieux et que notre poète national, M. Léon Rothen a chanté dans son beau poème « Le dernier chevalier de Goubin » est l'attaqué que lui livrèrent les patriotes révoltés contre les seigneurs, sous l'égide de la Mazze, cette figure originale et symbolique des revendications populaires.

C'était en 1419. Le sire de Rarogne prévenu de la révolution qui se tramait dans le Haut-Valais, s'était enfui à Berne, dont il était bourgeois d'adoption. Après que son château et ses vassales furent brûlés et dévastés, les patriotes se portèrent devant la Tour de

Goubin dont les seigneurs Hen Garten étaient vassaux de Rarogne. Ils étaient trois frères, trois chevaliers dits de Goubin, très attachés à leur suzerain et très valeureux. Les partisans de la Mazze les sommèrent de se rendre en leur assurant la vie sauve. Les trois frères refusèrent. La tour était cernée et la faim allait devenir maître de ses défenseurs.

C'est alors que les chevaliers de Goubin tentèrent une sortie désespérée; couverts de leurs armures et portant de lourdes épées à deux tranchants, ils s'élançèrent sur les rangs des patriotes dont les massues et les halberdes volaient en éclats sous les coups furieux des terribles estramaçons. Mais la lutte était inégale, deux des frères Hen Garten ne tardèrent pas à mourir la poussière, tandis que le troisième, le « Dernier Chevalier de Goubin » tombait à leur côté grièvement blessé. La tour fut pillée, mais on renonça à la démanteler, tant sa destruction présentait de difficultés. Aujourd'hui, toujours debout sur son bloc erratique, la vieille tour historique excite encore l'admiration de l'étranger qui, cependant, n'en connaît pas l'héroïque histoire, et ignore sans doute ce qui est préférable qu'elle a été vendue pour un prix dérisoire par ses derniers châtelains. Sic transit!

Un détail curieux au sujet de l'ancien domaine de Goubin, c'est la réputation dont jouissait, au moyen-âge la « Malvoisie de Goubin ». En effet, maintes chroniques du temps en font mention, et aujourd'hui encore, après cinq siècles, le vin de Goubin se vend un franc la brante plus cher que le prix courant des vins de la contrée.

Le vignoble actuel de Goubin reconstruit et agrandi, dresse ses ceps généreux sur le champ de bataille où les patriotes du Haut-Valais versèrent leur sang pour l'affranchissement du peuple et la triomphe de la liberté.

La gare de Brigue et ses agencements sont terminés; du moins virtuellement. Le bâtiment des voyageurs, ses larges vestibules, ses salles d'attente, ses quais spacieux, sa superbe marquise sont d'une irréprochable beauté; l'aspect de cette gare, à l'arrivée, est vraiment grandiose.

Mais pourquoi étriquer ainsi ses halles aux marchandises et ses quais de déchargement? L'accès des chars aux voies de garage des wagons à décharger est des plus défectueux et la place fait totalement défaut. A-t-on pensé, en créant ces divers locaux, que Brigue, malgré le Simplon, allait rester le petit bourg somnolent des temps passés? Ce serait une grosse erreur, car Brigue prendra une extension non pas seulement comme point de transit, mais comme magasins et entrepôts.

Il paraît que, dans certains détails, on s'est montré d'une économie outrée en refusant par exemple, une barre d'appui à un escalier « casse-cou » ou en cimentant le sol d'un bureau au lieu de le plancherier.

A part cela, et d'autres détails secondaires, c'est très bien, mais il y a un « mais » qu'il est facile de faire disparaître.

La nuit du 4 au 5 novembre compta parmi l'une des plus tumultueuses de la nature. Le fohn, ce terrible fils du simoun africain s'est abattu sur notre vallée Rhodanique avec une rage inouïe.

Le ciel était d'un noir sombre et menaçant; des nuages plus noirs encore et pelotonnés estomaquaient la lumière blafarde des étoiles rares et figées dans la nue comme autant de perles dans un écran d'ébène.

Les sifflements lamentables de l'élément déchainé ressemblaient aux sanglots monstrueux d'une légion de titans aériens égarés sur la terre. Les cloisons tremblaient, les portes et les volets étaient secoués avec fracas, les chaux des vieux toits lézardés pleuraient lamentablement, mêlant leurs sinistres voix aux bruissements de soie des feuilles mortes.

Le spectacle était d'une terrifiante beauté, quelque chose comme un cataclysme précurseur de la fin d'un monde.

Dans les pauvres chalets haut perchés, dans la chambrette aux cloisons branlantes, les petits montagnards ont dû, cette nuit-là, s'agenouiller avec ferveur devant le grossier Christ d'écorce, ballotté à la paroi, entre la chaîne d'épis de maïs et le chapelet de pains d'arole. Jean-Jacques.

Mort de froid sur le Simplon

La veille de la Toussaint, trois ouvriers italiens, un père, son fils âgé de quinze ans et un oncle avaient résolu de passer le col du Simplon pour rentrer en Italie; malgré le temps détestable qu'il faisait, ils se firent courageusement en chemin.

Afin d'éviter les nombreux et interminables lacets de la route, ils s'engagèrent imprudemment sur le « vieux chemin ». La nuit vint. La neige tombait à gros flocons. Dans la profonde obscurité, les trois infortunés voyageurs sortirent du bon sentier et s'engagèrent dans une sorte de crevasse où une couche de neige épaisse vint entraver leur marche. Au lieu de revenir sur leurs pas, les imprudents persistèrent à avancer bien péniblement.

Mais ils n'allèrent pas loin et ne pouvant ni avancer ni revenir sur leurs pas, ils durent passer la nuit sous la neige qui tombait serrée et continue. On imagine quelle atroce nuit ont dû passer ces pauvres diables.

Aux premières lueurs du jour, le père et l'oncle aperçurent avec effroi que le jeune garçon qui les accompagnait ne donnait plus signe de vie: il était mort de froid pendant la nuit.

Les deux voyageurs, dont l'un eut les mains gelées réussirent tant bien que mal à gagner Ried-Brigue, où ils rapportèrent la triste nouvelle.

Une escouade partit aussitôt à la recherche du cadavre du jeune garçon; mais jusqu'ici ce dernier n'a pas été découvert. La neige a étendu d'une manière uniforme son linceul glacé sur les restes de la pauvre victime.

Vente de Charité

Le comité de direction de l'asile de Sierre organise pour les environs de Noël, une vente de charité au profit de cet établissement de bienfaisance. Tous les dons en nature, tels qu'effets d'habillements et de ménage, linge de corps, objets quelconques seront reçus avec reconnaissance et doivent être adressés aux Dames de Courten à Sierre, qui ont bien voulu se charger de les recueillir.

Il faut espérer que, vu le but de cette vente, destinée à venir en aide à une maison hospitalière dont les ressources sont des plus restreintes, les âmes charitables voudront toutes apporter leur obole à cette œuvre pie.

Le Comité.

Le Martigny-Châtelard

Le Conseil fédéral approuve sous quelques réserves, les plans de la section Martigny-Ville à Martigny-Bourg du chemin de fer électrique à voie étroite de Martigny au Châtelard.

Martigny—Election

Dimanche, la commune de Martigny-Ville a procédé à l'élection de son président en remplacement de M. Crompt, démissionnaire. C'est M. Georges Morand qui a été élu à l'unanimité des suffrages.

C'est une preuve que le sympathique nouveau président de Martigny-Ville jouit de l'estime et de la confiance de toute la population.

Nos félicitations.

Martigny—Accident mortel

On nous écrit:

Mardi, dans l'après-midi, un père de famille de cinq enfants, J. Giroud, du Bourg, était occupé à abattre du bois à la forêt dite du Mont, entre Vernayaz et Martigny.

Il était attentif à son travail, lorsqu'une pierre détachée l'atteignit à la tête. La mort fut instantanée.

Une alarme au fort de St-Maurice

Mardi matin, à quatre heures 20, le canon des forts de St-Maurice a tonné pour donner l'alarme aux troupes de la région.

Aussitôt, le tocsin a sonné dans tous les villages et les populations ont assisté au départ des contingents militaires pour les points de mobilisation qui leur avaient été assignés.

Les troupes de toutes armes ont été appelées à cet exercice. Le landsturm non armé seul a fait exception. L'effectif total atteignait à peu près 3,000 hommes qui se sont dirigés vers les forts bastionnés en face de St-Maurice où a eu lieu l'inspection et le licenciement.

L'état-major et les officiers attachés aux forts étaient arrivés lundi matin à Savatan.

Contre le phylloxéra

La Société suisse des hôteliers a voté la résolution suivante:

« La Société estime que vu les progrès du phylloxéra, il est dans l'intérêt du vignoble suisse que les essais de reconstitution au moyen de plants améliorés dans les districts contaminés soient poursuivis sur une beaucoup plus grande échelle; elle invite le Département fédéral de l'agriculture à voter les crédits nécessaires, d'accord avec les cantons intéressés. »

Lettre d'Amérique

(De notre correspondant particulier)

Monsieur le Directeur,

Par une étrange coïncidence, le No de votre journal où parut ma dernière lettre donnait près de mon nom celui de mon infortuné frère, dont vous annoncez la triste fin!

S'en aller ainsi dans la force de l'âge par un cruel accident... n'y a-t-il pas de quoi nous faire réfléchir sur l'inutilité de notre ambition, sur la fragilité de l'édifice qu'elle s'acharne à élever comme si nous devions vivre des siècles?

Le découragement vous envahit quand l'existence des êtres qui vous touchent de si près, brusquement s'achève, et toute l'ironie de notre destinée se dresse soudain comme un fantôme implacable devant notre âme défaillante.

C'est alors que ce qui nous entoure prend l'aspect d'une comédie funèbre et que l'on sent le vide de la vanité humaine.

Vous voudrez bien pardonner, Monsieur le Directeur, ces tristes réflexions suggérées par la disparition d'un frère dont la cruelle fin nous a tant frappés.

C'est en plein état de siège que j'écris ces lignes et comme la justice argentine n'ira pas me chercher dans les colonnes de votre journal, je puis vous en dire tout ce que j'en pense.

Il y a juste une année que le président actuel de la République argentine a pris possession du pouvoir investi de la manière la plus illégale par son prédécesseur de l'autorité suprême.

L'opinion publique en manifesta bien son mécontentement, mais M. Quintana sut se la gagner dès les premiers jours par sa charmante grâce et ses bonnes intentions manifestes. — Il laissa d'abord passer la grève générale du mois de décembre dernier sans prononcer l'état de siège et, en février, lorsque la révolution éclata soudain, il fit preuve d'une énergie vraiment exemplaire. Il fut même très digne et exigea le châtiement des coupables, mesure qui excita l'admiration de toute la presse étrangère, tant l'on était accoutumé à voir les fauteurs se pavaner dans les rues le lendemain des révolutions.

En réponse à cette mesure, la grève générale aussi a été déclarée par toutes les associations ouvrières de la capitale et des villes maritimes et fluviales des provinces.

Comme l'état de siège impliquait le silence, les journaux ne peuvent manifester leur opinion à ce sujet mais l'on sent partout que le président a pris une décision qui le rendra impopulaire.

Il est évident que tout désordre doit être réprimé, mais le gouvernement possède assez de forces pour cela et il n'est pas nécessaire de prendre une mesure aussi grave que l'état de siège, bon tout au plus à diminuer le prestige de la nation aux yeux de l'étranger.

La capitale n'a cependant pas trop perdu de son aspect coutumier ces jours-ci; la même circulation dans les rues, le même va-et-vient à la porte des magasins, et peut-être ceux-ci ne se ressentiront-ils pas trop du châtiement gouvernemental.

A propos de magasins, il faut que je vous dise que Buenos-Ayres en possède de vraiment dignes des plus grandes capitales.

Grande capitale, elle l'est elle-même, puisque le mois dernier, elle a dépassé le million d'habitants. Le plus curieux, c'est, qu'il y a quelques mois, un groupe de citoyens ayant pris la détermination de célébrer cette arrivée au million par une grande fête, seulement quinze jours après, on s'aperçut qu'on l'avait oubliée. Distracts, les Argentins!

Pour en revenir aux magasins, nous en voyons tous les jours s'ouvrir de plus superbes les uns que les autres, décorés avec le goût le plus raffiné du modern style.

Et je vous promets qu'ils font des affaires.

J'en connais un qui payait la bagatelle de loyer de vingt-cinq mille francs par mois, dont la moindre recette journalière s'élève toujours à plus de cent mille francs!

Les loyers augmentent chaque jour à Buenos-Ayres; le moindre appartement de trois chambres coûte près de deux cents francs par mois et la vie y est horriblement chère.

Mais il ne faut pas se plaindre, puisque cette même cherté provient précisément de l'abondance des capitaux et de ce que la République navigue en ce moment sur une prospérité que depuis nombre d'années elle ignorait.

Aussi l'immigration augmente-t-elle de jour en jour.

Nous en parlerons prochainement et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer les bien sincères salutations de votre compatriote.

H. I.

NOUVELLES DES CANTONS

Glaris

ACCIDENT MORTEL DANS LES ALPES GLARONNAISES

Un étudiant au Polytechnicum de Zurich, fils unique d'une veuve, M. William Vollner, âgé de 25 ans, originaire de Stuttgart, a fait une chute dimanche au Schimberg (Alpes glaronnaises) au cours d'une partie de ski. Il a été tué net.

Grisons

VILLAGE INCENDIÉ

Dans la nuit de dimanche, le feehn soufflant avec violence, un incendie a détruit onze maisons et étables à Rotenbrunnen (district de Heizenberg). La commune compte au total 17 maisons.

St-Gall

LE FEHN

Pendant la nuit de dimanche à lundi, une maison en construction à Saint-Gall a été en partie renversée par le feehn. Le toit et l'étage supérieur se sont effondrés.

Tessin

VOTATION

Les électeurs du canton de Tessin étaient appelés dimanche, à se prononcer sur une demande d'initiative tendant à créer un seul arrondissement électoral pour les élections au Grand Conseil. Cette demande a été repoussée par 7000 voix contre 6600 en chiffres ronds. Il manque encore les résultats de 14 communes qui pourraient réduire dans une certaine mesure le chiffre de la majorité des rejets.

La demande d'initiative, œuvre des conservateurs catholiques, était combattue par les radicaux qui préconisaient le maintien des 4 arrondissements actuels.

Thurgovie

LOI SUR LES AUBERGES

La liberté professionnelle et commerciale est soumise à certaines restrictions, très particulièrement en ce qui concerne le nombre des cafés, débits de vin, etc. Pour combattre efficacement l'alcoolisme il est indispensable de réduire ce nombre à un effectif qui ne corresponde qu'aux réels besoins du public. De là, de nombreux refus de permis d'établissement, et toute une catégorie de mécontents. On accuse les autorités de n'être pas absolument impartiales, et on réclame une réglementation organique fixant ce qui constitue le besoin public, l'opportunité, ou le refus d'autorisation, en ce qui concerne la création d'un nouvel établissement.

Le peuple thurgovien s'est occupé dimanche de l'introduction dans la loi sur les auberges d'une clause n'autorisant l'ouverture d'un nouvel établissement dans une localité, que lorsque le besoin en aura été reconnu. La «clause» a été adoptée par 10,549 voix contre 9,280. En août 1905, le nombre des établissements était de 1649 pour 113,221 âmes de population, soit un débit pour 68 habitant (dans certaines localités, un débit pour 45 habitants.) Toutes choses qui comportent l'avènement d'un prolétariat de cafetiers, cabaretiers etc, n'offrant que très peu de garantie pour une exploitation honnête et hygiénique. Dorénavant on ne comptera qu'un débit pour 100 habitants. La votation de dimanche et le succès auquel elle aboutit, sont dues à l'initiative du peuple thurgovien. En effet, il y avait eu conflit entre le gouvernement partisan d'une réforme restrictive et l'assemblée législative, au sein de laquelle une entente basée sur une mesure aussi rationnelle n'avait pu être obtenue. Nous félicitons le peuple thurgovien pour sa courageuse attitude et pour l'heureux résultat qu'il vient d'atteindre.

Uri

LA NEIGE AUX CHAMPS

La neige est tombée en si grande quantité dans le canton d'Uri, que les paysans sont obligés de déblayer les champs à la pelle pour pouvoir arracher leurs pommes de terre.

Vaud

LA CRISE DU VIGNOBLE

En présence de la crise viticole actuelle, la section de Lavaux de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture, estime que le moment est venu de tenter quelque chose et d'unir propriétaires-vignerons et amis du vignoble, travailleurs du sol qui les fait vivre, pour revendiquer non pas des privilèges, mais ce qui est équitable. Elle a pris, en conséquence, les résolutions suivantes:

Le comité central est prié:

1. D'organiser dès que possible, une pétition non seulement dans toutes les sections, mais dans tout le canton.

2. De se mettre en rapport, dans la mesure du possible, avec les autres cantons viticoles pour leur communiquer ce que nous leur demandons et voir s'ils ne peuvent pas faire de même, et réclamer les points suivants:

1. Qu'en aucun cas, on n'introduise dans le traité avec l'Espagne la clause en faveur de ce pays de la nation la plus favorisée.

2. La révision des tarifs de transport par les chemins de fer fédéraux.

3. Une protestation énergique contre l'arrangement hispano-suisse et l'abandon que l'on a fait des justes revendications du vignoble.

Le comité central serait, en outre, prié de chercher les moyens d'arriver à frapper la bière (produit qui rapporte peu ou rien à la caisse de l'Etat) d'une taxe plus élevée.

La section de Lavaux a pris encore plusieurs autres résolutions tendant à l'assainissement du marché des vins, à la création d'une ligue des vignerons, des caisses agricoles, etc. Enfin elle prie le comité central de veiller dans la mesure du possible sur le sort de la future loi dite des denrées alimentaires, en laquelle les vignerons mettent toutes leurs espérances. Une assemblée de délégués aura lieu ce mois, à Lausanne, pour s'entendre sur ces différentes questions.

Zurich

L'ECOLE ET LES DENTS

Suivant l'exemple donné par plusieurs villes étrangères, la ville de Winterthur vient de faire visiter officiellement la mâchoire des élèves de deux écoles municipales, au nombre de 907. Un bulletin constatant le résultat de l'examen a été remis aux parents de chaque élève. De l'avis des personnes compétentes, il est urgent que l'école prenne un intérêt actif à l'hygiène dentaire des élèves. C'est pendant les années d'école que la dentition arrive à sa perfection et c'est aussi pendant ces années que les dents sont le plus exposées à la carie. Des précautions hygiéniques prises à temps, suffiraient dans la grande majorité des cas à prévenir des maux qui empoisonnent l'existence et à conserver jusque dans un âge avancé les dents de milliers d'individus. L'école doit donc agir préventivement par des leçons sur l'hygiène dentaire, en fournissant aux élèves pauvres les moyens de soigner leurs dents, et curativement en assurant le traitement efficace des dents malades alors qu'il est encore temps de les sauver.

L'examen dentaire des élèves de Winterthur a révélé que plus de la moitié des élèves avaient des dents cariées.

MANŒUVRES ELECTORALES

Les élections fédérales ont des épigones de différentes nuances. Il en est qui porteront des poursuites pénales. Une feuille volante pre-

nant parti pour les candidats socialistes et signée: «des employés des Postes et des chemins de fer» avait été distribuée à Winterthur (Zurich). Or, le vendredi précédent, le jour des élections, les expéditeurs de cette feuille furent téléphoniquement requis d'avoir à insérer un avis contenant que la société des employés postaux de Winterthur déclarait n'avoir rien de commun avec cette feuille volante. Les éditeurs prétendirent se couvrir des frais de l'insertion par remboursement postal adressé à la dite société. Refus de la part de celle-ci, comme n'ayant pas donné d'ordre d'insertion. Il y a eu donc usurpation du nom de la société par un tiers. Le juge d'instruction de Winterthur se livre à une enquête.

ECHOS

LES ROBES A TRAINE ET L'HYGIENE

Les journaux de Vienne rapportent qu'un membre du conseil communal de cette ville a pris pour sujet d'interpellation et à la fois de doléances le rapport qui existe entre la longue traîne des robes à la mode et la poussière. Il s'agirait de fixer, un peu partout par nos élégantes se promenant, des écriteaux portant «Défense de traîner». Dans l'intérêt de l'hygiène publique, ce serait parfait, mais une traîne à relever sur le bras n'est plus une traîne! Autant l'interdire alors. Mais serait-ce justice? Car enfin, il n'y a pas que les robes qui fassent tourbillonner la poussière; qu'est-ce même en comparaison des nuages que soulèvent les automobiles? Et cependant le plus noir réactionnaire, ou le plus fanatique parmi les hygiénistes militants, n'ose réclamer la suppression des «deuf-teuf». Ce qu'il faudrait, ce serait arriver à incorporer au macadam de nos rues, un agent quelconque pour empêcher la poussière, si ce n'est de se produire, du moins de s'élever au-dessus de sol, et du même coup si possible, pour empêcher les «balayeuuses» et les «traînes» de nos dames, de se détériorer! Il faut dire, pour terminer, que l'interpellation en question a été renvoyée à une commission. La traîne n'est donc pas morte encore. Heureusement, la mode en passe.

ETRANGER

AUTRICHE-HONGRIE

TROUBLES UNIVERSITAIRES

Lundi, continuation des troubles universitaires et bataille acharnée sur la rampe de l'Université entre des étudiants allemands et italiens, puis slaves. La ballustrade de pierre bordant la rampe s'est effondrée. On compte de nombreux blessés.

Italiens et slaves ont manifesté ensuite sur le Ring en faveur du suffrage universel.

AGITATION SOCIALISTE EN BOHEME

La journée de lundi a été relativement calme. La ville est occupée militairement; deux régiments du 9e corps en garnison à Josefstadt sont arrivés pour renforcer les troupes de Prague. Le lieutenant impérial a publié un communiqué annonçant que le gouvernement décréterait immédiatement l'état de siège en cas de nouveaux désordres. Deux cents nouvelles arrestations ont eu lieu à la suite de quelques collisions, principalement dans les faubourgs. Quelques coups de revolver ont encore été tirés, et il y a eu une vingtaine de blessés; ce qui, avec ceux de la veille, fait un total d'une centaine.

La direction du parti socialiste de Bohême a adressé un appel aux ouvriers, les invitant à s'abstenir de nouvelles démonstrations dans la rue et à ne pas se mêler avec des éléments suspects. Elle annonce qu'elle va entrer en rapports avec toutes les organisations ouvrières de la monarchie, sans distinction de nationalité, pour organiser et proclamer éventuellement la grève générale. Le bruit court même que la grève commencerait à Prague demain.

La grève des employés de chemins de fer se propage. Les chefs des partis tchèques engagent au calme.

Des manifestations sont signalées de Pilsen, Innsbruck, Trieste et Lemberg; la police et l'armée ont dû intervenir.

FRANCE

VOL DE 100,000 FRANCS

Dans la soirée de vendredi dernier, le Crédit Lyonnais de Saint-Quentin, expédiât à l'adresse de MM. Lallouet et Cie, fabricants de sucre à Barbery (Oise), un colis chargé contenant une somme de 110,000 francs.

Ce colis partit dans la nuit pour Compiègne, où il resta quelques instants, puis repartit pour Crépy-en-Valois et Barbery, où il arriva le lendemain matin, samedi à 7 h. 1/4.

La gare de Barbery prévint la maison Lallouet qui, à dix heures, envoya prendre livraison du colis. A l'usine, on l'ouvrit aussitôt. Il contenait 10,000 francs en or et 100,000 francs en billets de banque avaient été remplacés par des morceaux de papier.

Le sac de toile arrivé à Barbery n'était pas de la même couleur que le sac expédié à Saint-Quentin.

Le cachet de cire n'était pas non plus le même. Au départ, il portait cette inscription: «Crédit Lyonnais, succursale de Saint-Quentin» et il avait à l'arrivée l'empreinte des initiales C. M.

NORVEGE

LA NORVEGE INDEPENDANTE

Le gouvernement norvégien a fait savoir au

gouvernement allemand que le capitaine Michel Lie était envoyé comme chargé d'affaires intérimaire à Berlin. Le gouvernement impérial a répondu par la nomination de M. von Werthorn, conseiller de la légation, comme chargé d'affaires intérimaire d'Allemagne à Christiania.

RUSSIE

LES TROUBLES ANTISEMITES

Abstraction faite de dépêches contradictoires qui portent le nombre des victimes des derniers troubles d'Odessa les unes à 500 seulement, les autres à 5000 les journaux russes libéraux sont unanimes à signaler la violence et la sauvagerie des attaques dirigées dans cette ville contre les juifs. Le «Rousskoïé-Slovo» écrit:

Une foule de vagabonds se sont livrés à tous les excès. Ils tuaient les petits enfants, les déchiraient en morceaux; ils jetaient les personnes par les fenêtres. Ils ont tué plusieurs médecins, des sœurs de charité, des religieux, en présence d'agents de police certainement déguisés. On a constaté, en effet, parmi les auteurs de ces atrocités, qui sont dues surtout à des incitations, des agents provocateurs déguisés.

La populace du faubourg de Sloboka-Romanovka a traqué les juifs, en a tué 20 réfugiés dans une maison, quinze dans une autre et a assommé ceux qui fuyaient dans la rue. Le carnage a duré toute la nuit.

Un prêtre orthodoxe exhortait ses coreligionnaires à défendre les églises qu'il prétendait menacées par les juifs et il fit pendant la nuit sonner le tocsin pour alarmer et surexciter la population.

D'autres dépêches signalent des troubles, partiellement antisémites, à Vilna, à Riga, à Ivanovodnessensk et à Godatch (gouvernement de Tchernigof.)

LE DRAPEAU SUISSE A VARSOVIE

Les dépêches de Varsovie montrent les miliciens juifs armés de revolvers, veillant sur les quartiers israélites pendant que les manifestants polonais promènent et saluent leur étendard national.

Le 5, dans l'après-midi et dans la soirée, une manifestation polonoise nationaliste a été faite par une foule de plus de 200,000 personnes.

Pendant la manifestation, le consul de Suisse ayant arboré sur le balcon du consulat le drapeau national suisse, une immense ovation accueillit cet acte. Des milliers de personnes crièrent: «Vive la Suisse!»

A CRONSTADT

On télégraphie de l'agence Havas, le 6 novembre:

Les ouvriers, la jeunesse scolaire et les intellectuels ont fait à Cronstadt, une manifestation tout à fait inattendue pour les autorités de ce port militaire.

Les manifestants ont parcouru les rues pendant trois heures, arborant des drapeaux rouges et chantant des airs séditieux.

Des matelots et des soldats, ont acclamé les manifestants; beaucoup d'entre eux se sont joints aux ouvriers et ont assisté avec eux à un meeting présidé par un sous-officier de marine; 4,000 militaires ont ainsi applaudi un matelot qui les exhortait à s'unir au peuple pour la conquête des droits de l'homme.

D'autres meetings militaires seront organisés par la rédaction du «Syn Otetchestva».

On croit savoir que vingt officiers de la garde ont été arrêtés le 31 octobre.

A MOSCOU

Un comité spécial élabore actuellement à Moscou, un projet d'organisation d'un grand congrès qui réunira les représentants de toutes les branches du travail en Russie pour l'examen des questions touchant à l'amélioration des conditions du travail.

Les bouchers du marché d'Okhotny ont juré devant les images saintes de tuer tous les étudiants. Le calme ne renaitra, disent-ils, qu'après la mort du dernier étudiant. Les portiers des maisons sont sommés par les bandes noires d'indiquer les étudiants qui sont au nombre de leurs locataires et ils obéissent à ces injonctions.

EN POLOGNE

Le général Doubikof, commandant la place de Varsovie, a démissionné en raison de son impuissance à faire cesser la grève.

Les fonctionnaires de la ville refusent d'employer la langue russe pour le service.

Dans les faubourgs de Wola, des émeutes ont éclaté le 6 au soir. Un nouveau régiment de dragons est arrivé de Siedlce.

DEPECHE

ASSASSINAT ET VOL

Berne, 8. — On a trouvé hier soir dans la forêt de Dählhölzli le cadavre d'un homme d'environ 35 ans, qui, apparemment, a été assassiné et dévalisé.

Ce malheureux avait quitté le restaurant du Dählhölzli en compagnie d'un individu qui a disparu.

LE JAPON AFFAME

Londres, 8. — Le correspondant du «Daily

Telegraph», à Tokio, dit que la famine règne par suite de la pénurie du riz.

La population agricole de ces districts meurt de faim.

EN RUSSIE

MOT D'ORDRE

Odessa, 8. — Les journaux ont reparu hier, mais ne contiennent pas un mot des massacres. Une souscription a été ouverte pour secourir les victimes. Le chef de la police a donné sa démission.

La circulation des chemins de fer est entièrement rétablie.

LES MASSACRES

Odessa, 8. — Les faubourgs Dalnik, où des troubles ont été signalés hier soir, ont été le théâtre de carnages effrayants.

Toutes les boutiques juives ont été pillées ou incendiées, et, dans les villages voisins, des centaines de personnes ont été tuées. Des milliers de blessés et des milliers d'autres gens sont sans abri.

Mardi ont commencé les funérailles des juifs victimes des troubles au nombre de 412.

Les cadavres seront inhumés par groupes de 66. Les obsèques dureront trois jours.

Deux cent quarante-cinq cadavres n'ont pas pu être identifiés, les visages ayant été écrasés par des instruments contondants.

LA DOUMA

St-Petersbourg, 8. — Suivant les dispositions complémentaires pour les élections de la Douma d'empire, le nombre des représentants ouvriers est fixé à vingt-un, soit environ un député par 250,000 ouvriers.

Sommaire du Gribouille et Redzipet

Sommaire du No. 2 (IIe année). La douche. — Les Macaronis d'Aigle. — Où est-il ce futur major? (tableau magique) — Escapade de cochons (souvenir de la foire de Martigny. — Chronique théâtrale: Le Duel. En vente dans tous les kiosques: 10 cts. le No.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE, KEFOL, REMÈDE SOUVERAIN, BOUTEILLONNÉ, S.O. CH. BOUTEILLONNÉ, Toutes Pharmacies, Bâle et G. KEFOL.

Nouvelles maritimes de l'Agence

Zwilchenbart Bâle

La paquebot poste français «La Bretagne» parti le 28 octobre du Havre est bien arrivé le 5 novembre à New-York.

Plus d'engelure!

Si vous usez, sitôt les premières démangeoisons: du Liniment GOLLIEZ pour engelures non ouvertes. Le flacon 50 cts. Dépôt général Pharmacie Golliez, Morat.

Pente recette de cuisine à la végétaline

SAUCE MATELOTE VIERGÉ (Garniture). Epluchez 12 ou 18 petits oignons blancs, autant de champignons de Paris, sautez le tout avec une cuillerée de VÉGÉTALINE sans prendre couleur, ajoutez deux cuillerées de farine, poivre blanc, sel, muscade râpée; mouillez avec bouillon et vin blanc.

Laissez cuire doucement; liez de 3 jaunes d'œufs et jus de citron ou vinaigre.

PATE SIROP ESCARGOTS DE MORAT. Depuis 20 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que les escargots contre les tumeurs, les abcès, les fistules, les hémorroïdes, les varices, les ulcères, les plaies, les brûlures, les engelures, les coups de soleil, les coups de vent, les coups de froid, les coups de chaleur, les coups de pluie, les coups de neige, les coups de vent, les coups de froid, les coups de chaleur, les coups de pluie, les coups de neige.

L'annonce de fortune de M. Samuel Hecker senr. à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre journal est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement discret et prompt des montants gagnés ici et dans les environs que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

Agriculteurs, artisans, particuliers

Faites un essai avec le Vin blanc de raisins secs à fr. 20.—, Vin rouge (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27.— les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement.

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables. Echantillons gratuits et franco.

Se recommande Oscar Roggen, à Morat.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

Lot principal ev. 600000 francs soit 750000 francs en or
ANNONCE DE FORTUNE
LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat

Invitation à la participation aux CHANCES DE GAIN aux grands tirages des primes garanties par l'Etat de Hambourg dans lesquels 8 MILLIONS 640,285 MARCS seront sûrement tirés.

Dans ces tirages avantageux, contenant selon les prospectus seulement 8000 billets, les LOTS suivants DOIVENT ÊTRE FORCÉMENT GAGNÉS en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir:

1 prime 300000 marcs	1 lot 40000 marcs
1 " 200000 "	1 " 30000 "
1 " 150000 "	1 " 20000 "
1 " 100000 "	1 " 15000 "
1 " 75000 "	1 " 10000 "
1 " 50000 "	1 " 7500 "
1 " 35000 "	1 " 5000 "
1 " 25000 "	1 " 3500 "
1 " 15000 "	1 " 2500 "
1 lot 100000 "	1 " 1000 "
1 " 60000 "	1 " 500 "
1 " 50000 "	1 " 200 "

La loterie contient en somme 42000 lots et 8 primes parmi 8000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner. Les primes sont des gains additionnels, échéant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au règlement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est de Mk 50000, celui du 2e tirage Mk 55000, de Mk 60000, de Mk 65000, de Mk 70000, de Mk 80000 et celui du 7e tirage final.

Mars 600000 soit fr. 750000. L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quart de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement au quart de la somme gagnée par le numéro du billet.

J'expédie les billets, donnant droit au PREMIER tirage, officiellement fixé au prix net de 7.50 le billet entier et 3.75 le demi-billet et 1.90 le quart de billet.

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage, la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue. Chaque commande peut se faire en un mandat postal ou contre remboursement. Frais de remboursements: 50 centimes.

En raison de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement pendant jusqu'au 23 Novembre 1905 en toute confiance à Samuel HECKSCHER SEUR, Banquier à Hambourg. (Vill. libre)

MAISON V. MACCOLINI Via Cesare Correnti, 7 Milan.

MANDOLINES en palissandre et nacre Fr. 13, 15.75, 19.75. Qualité extra: Fr. 25, 30, 150. GUITARES: Fr. 7.50, 12, 15 à 100. Aristons, Flûtes, Clarinettes. Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre Catalogue, No 23 qui est en voyé gratis. 340



MOULIN À CAFÉ meilleur mélange au café.

Pour les malades de l'estomac

A tous ceux qui, par un refroidissement ou une réplétion de l'estomac, par l'usage d'aliments difficiles à digérer, trop chauds ou trop froids ou par une manière de vivre régulière, se sont attirés une maladie d'estomac, telle que: catarrhe d'estomac, crampes d'estomac, maux d'estomac, digestion difficile ou engorgement on recommande par la présente un bon remède domestique, dont la vertu curative a été éprouvée depuis de longues années.

C'est le remède digestif et dépuratif, le „Kräuterwein“ de Hubert Ullrich

Ce Kräuterwein est préparé avec de bonnes herbes, reconnues comme curatives, et du bon vin. Il fortifie et vivifie tout l'organisme digestif de l'homme sans être purgatif. Il écarte tous les troubles des vaisseaux sanguins, purifie le sang de toutes les matières nuisibles à la santé et agit avantageusement sur la formation nouvelle d'un bon sang.

Par l'emploi opportun du „Kräuterwein“, les maladies d'estomac sont le plus souvent étouffées dans leur germe et on ne devrait pas hésiter de préférer son emploi à d'autres remèdes forts, mordants et ruinant la santé. Tous les symptômes, tels que: maux de tête, renvois, ardeurs dans le gosier, flatuosité, soulèvement de cœur, vomissements, etc., et qui sont encore plus violents quand il s'agit de maladies d'estomac chroniques, disparaissent après un seul emploi.

La constipation et toutes ses suites désagréables, telles que: coliques, maux de tête, oppression, battements de cœur, insomnies, ainsi que les congestions au foie, à la rate et les affections hémorroïdales sont guéries rapidement et avec douceur par l'emploi du „Kräuterwein“. Le „Kräuterwein“ empêche toute indigestion, donne un essor au système de digestion et fait disparaître de l'estomac et des intestins toutes les matières mauvaises, par une légère selle.

Figure maigre et pâle, anémie, affaiblissement sont souvent la suite d'une mauvaise digestion, d'une constitution incomplète du sang et d'un état maladif du foie. Lors de manque complet d'appétit, affaiblissement nerveux, émotions, de fréquents maux de tête, insomnies, les malades dépriment souvent doucement. Le „Kräuterwein“ donne une impulsion nouvelle à la nature la plus affaiblie. Le „Kräuterwein“ augmente l'appétit, active la digestion et l'alimentation, raffermis les tissus, hâte et améliore la formation du sang, calme les nerfs agités et donne aux malades de nouvelles forces et une nouvelle vie. De nombreuses attestations et lettres de remerciements le prouvent.

Le „Kräuterwein“ se vend en bouteilles à 2 fr. 50 et 3 fr. 50, dans les pharmacies de Sion, Sierris, Viège, Saxon, Loèche, Brigue, Zermatt, Sembrancher, Martigny, St-Maurice, etc., ainsi que dans toutes les pharmacies de toutes les grandes et petites localités du canton du Valais et de toute la Suisse.

En outre les pharmacies de Sion et la pharmacie J.-M. de Chastonay à Sierris expédient aux prix originaux à partir de 3 bouteilles de „Kräuterwein“ dans toutes les localités de la Suisse. 107

Se méfier des contrefaçons! Exiger „Kräuterwein“ de Hubert Ullrich

Mon „Kräuterwein“ n'est pas un remède secret, il est composé de: Vin de Malaga 450,0, Esprit de vin 100,0, Glycérine 100,0, Vin rouge 240,0, Jus de sorbier sauvage 150,0, Jus de cerises 320,0 Fenouil, Anis, Aune, Ginseng amér., Racine de gentiane, Racine de calmus aa 10,0. Mêler ces substances.



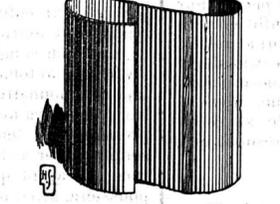
La Ceinture antirhumatismale

en pure laine de chameau est incontestablement le préservatif le plus sûr et le remède le plus efficace contre le lumbago ou rhumatisme des reins. Cette couverture souple et moelleuse qui entoure le corps, est à juste raison recommandée par les autorités médicales. Elle a le double avantage de maintenir sur les reins et sur le ventre une température élevée qui est due aux propriétés électriques animales de la laine de chameau qui excite la peau à une sécrétion lente et régulière et donne au sang une nouvelle ardeur qui dissipe les douleurs tout en empêchant le ballonnement du ventre et l'engorgement de la rate, dont ce précieux organe est souvent atteint quand le lumbago n'est pas soigné à temps.

Prix selon grandeur: N° 1, 2, fr. 50; N° 2, 3, fr. 25; N° 3, 4, — fr. ou indiquer tour de taille en cm. Afin de persuader toute personne honorable, j'envoie une à l'examen. A. JOANNOT-PERRET, tricotages hygiéniques, NYON.



W. BAUMANN Manufacture de Jalosies Horgen (Suisse) PARIS IXe 12 Rue du Delta.



Paravents divers modèles 335 Store automatiques. Jalosies Volets à rouleaux, tout système Demandez Prospectus! (Z a 20415)

Ferblanterie — Lampisterie E. GUNTENSPERGER SION—Rue de la Dent-Blanche—SION



Assortiment de lampes et suspensions modernes

Lampes et lanternes à acétylène. Vente de carbure. Lampes de poche électrique Batterie de recharge. Dépôt de verres à vitre. Vente de charbon de bois. Coks Anthracite. Briquettes. Charbon spécial pour repassage. Assortiment de fourneaux et calorifères. TELEPHONE

WANGEN tirage définitif 30 et 31 octobre 1905 LOTERIE

pour la construction de l'Eglise de Wangen près Olten, ainsi que la loterie du théâtre de Arth, de la construction d'Eglise à Emmetoo et des bateaux à vapeur du lac d'Egeri, à fr. 1.— le billet, liste de tirage 0.20 c., par le dépôt principal de billets de loterie, Mme Haller à Zoug. Gros lots 10 à 25.000 fr. Sur 10 billets à gratis, même de n'importe quelle sorte. Gros lot Aegeri, fr.5.000 (321)

LA PAPETERIE A. Niederhäuser, à Granges

expédie franco contre envoi du montant, sinon contre remboursement

- 1000 enveloppes format commercial 2.40
- Papier à lettres 500 doubles feuilles pet. for. en octave 1.50
- 500 doubles feuilles quarto p. for. commercial 3.—
- 1000 feuilles beau papier d'emballage 2.—
- 100 belles cartes post., vues assort. fr. 2., soie fr. 3.

GRATIS: Liste de prix et échantillons d'enveloppes, papier à lettre et d'emballage à des prix très bon marché.



Chez l'épicier Madame, quel savon voulez-vous qu'on vous donne? Je ne veux, vous savez, que le beau „SAVON D'OR“, Sans hésiter pour lui, de tout cœur j'abandonne Tous les savons rivaux achetés à prix d'or!

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE HUMMEL & Co Wädenswil & Zurich Envois sont à adresser directement à Wädenswil. Prompte exécution Emballage cartonné gratis. — Prix modérés.

LA TISANE FRANÇAISE

reconstituante des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins; gastrites, dyspepsies, digestions difficiles, etc. Elle chasse la bile les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante Tisane Française des Anciens Moines composée avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibilieuse fortifiante et antirhumatismale. Approuvée par la Société d'Hygiène de France. Le flacon (avec brochure explicative) 4.50, par 3 flacons 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. 316

Commerçants et Industriels!!

Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés? Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires? Insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:

- 10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
- 15 cent. pour la Suisse.
- 20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:

Imprimerie Gessler, rue de la Dent-Blanche.

— Complétez son portrait, de quelle couleur sont ses yeux?
— Bleus.
— Elle les tient toujours baissés, probablement?
— Non pas, elle a le regard assuré et franc.
— Sa bouche est petite?
— Ni petite, ni grande; elle a des lèvres vermeilles et des dents d'une blancheur et d'une régularité parfaites.
— Comment se met-elle?
— Très simplement; elle ne suit les modes que de très loin, juste ce qu'il faut pour ne pas être ridicule.
— Je voudrais entrevoir cette merveille. Où la rencontre-t-on? Va-t-elle au bois, aux courses, au théâtre?
— Jamais. J'ai proposé avant-hier une loge à de Brives pour les Italiens; il l'a refusée après avoir pris l'avis de sa fille. Elle préfère, paraît-il, passer ses soirées chez elle.
— Avec son mari?
— Probablement.
— C'est un mariage d'amour?
— On l'assure.
— Comment s'appelle son mari?
— Georges Gérard.
— Tiens! fit Cora.

— Vous le connaissez?
— Pas le moins du monde. C'est ce petit nom de Georges auquel je ne m'attendais pas, qui m'a surpris. Comment est-il ce mari si charmant que Mme Gérard refuse des loges aux Italiens pour passer ses soirées avec lui. Il est jeune?
— Trente-deux à trente-cinq ans.
— Beau garçon?
— Oui, assez beau garçon; fort, bien bâti.
— Une jolie tête?
— Une tête expressive; surtout de très jolis yeux.
— Il est riche?
— On le dit à son aise.
— Qu'est-ce qu'il fait?
— Rien, je crois. Il avait, avant son mariage, une existence très retirée, presque mystérieuse.
— Ah!
— Qu'avez-vous?
— Rien; je suis folle. Comment Mlle de Brives l'a-t-elle connu, s'il vivait si retiré.
— Il habitait avec sa mère, la même maison qu'elle.
— Avec sa mère, dites-vous?
— Oui. Qu'y a-t-il là d'étonnant? Plus d'un fils avant son mariage habite avec sa mère.
— Evidemment: vous vous êtes mépris sur

le sens de mon interruption. Continuez, cher ami... Votre jeune homme habitait dans la maison de Mlle de Brives. Il l'a vue de sa croisée comme dans les romans, et il est devenu amoureux d'elle?
— Si j'ai bien compris certaines phrases échappées autrefois à de Brives et à un médecin de nos amis, Paul Combes, ce serait Mlle de Brives qui se serait éprise la première.
— Voyez-vous cela: ces jeunes filles honnêtes!
— Elles ont un cœur comme les autres; il bat. Seulement, elles savent, au besoin, en comprimer les battements.
— Il faut les deviner, et M. Georges Gérard a deviné?
— Assez tard, paraît-il. J'ai cru compris, cette fois encore, qu'il n'était pas désireux de se marier. Il a fait quelques difficultés; enfin, ce mariage a ce qu'on appelle, un peu traîné.
— Si Mlle de Brives était amoureuse, il ne l'était pas lui?
— En tout cas, je vous répond qu'il l'est aujourd'hui. Je l'ai rencontré avant-hier chez M. de Brives, en visite avec sa femme, et j'ai été frappé des changements qui se sont faits depuis un an. Je l'avais vu deux ou trois fois avant son mariage, et je lui ai trouvé l'air préoccupé, sombre, abattu, le regard inquiet...

— Ah! le regard inquiet?
— Il est maintenant gai, plein de bonne humeur. Il cause volontiers de toutes choses et en très bons termes, ma foi... et il a l'air sur tout amoureux, oh! mais amoureux!
— A donner envie de l'être, n'est-ce pas? mon cher de Mézin. Pourquoi ne l'êtes-vous pas?
— Mais, ma chère Cora...
— Oui, oui, je sais, fit-elle en l'interrompant vous allez me dire que vous l'êtes de moi. Inutile; je ne vous crois pas. Ce ne serait pas naturel. Mais, reçu comme vous l'êtes, à toute heure, chez M. de Brives, en relations continues avec sa fille dont vous appréciez parfaitement toutes les qualités, je m'étonne que...
— Je ne l'aie pas aimée... Qu'en savez-vous?
— Est-ce que vraiment?...
— Mon Dieu oui! je puis bien vous dire mes secrets, à vous; j'ai demandé Mlle de Brives en mariage.
— Ah! bast! elle n'a pas consenti?
— Vous la voyez.
— Comment a-t-elle motivé ce refus?
— Elle m'a accusé d'être joueur.
— Elle est très intelligente cette jeune fille. Mais comment a-t-elle pour le jeu tant d'aversion? Généralement, à son âge, on ne connaît pas les inconvénients de cette passion.
— Vous oubliez que son père est aussi joueur que moi, s'il ne l'est pas davantage, et

que Mme de Brives a beaucoup souffert de l'abandon où l'a laissée son mari, tout entier à son petit vice.
— Je comprends; la mère a fait des recommandations à la fille; celle-ci a pris des renseignements sur vous et elle vous a éconduit. Pauvre de Mézin! Je vous plains si la jeune fille est aussi séduisante que vous le dites. Vous m'avez inspiré le désir d'entrevoir ce charmant ménage. Il faudra que j'aille.
— ; ; ;
XIV
La conversation qu'elle venait d'avoir avec M. de Mézin fit d'abord une certaine impression sur Cora; ce nom de Georges, ce portrait qui semblait se rapporter à celui de Georges du Hamel, cette existence mystérieuse, retirée, mille autres détails lui revenaient sans cesse à l'esprit et la plongeaient dans des rêveries sans fin.
(à suivre)

RECONSTITUANT VITAL IMMÉDIAT CARBOVIS
POUDRE PURE DE VIANDE DE BŒUF CRUE
sans goût ni odeur désagréables.
SOCIÉTÉ SUISSE, Laupenstr. 5, BERNE, et Toutes Pharmacies.
Boîte de 1 flacon fr. 1.20. Boîte de 6 flacons fr. 5.50.